

Renforcez votre posture de manager grâce au CO-DEVELOPPEMENT

Démarche à destination des professionnels ayant une fonction de direction / d'encadrement œuvrant dans le champ sanitaire et/ou médico-social, des personnes âgées ou des personnes en situation de handicap.



- ⇒ Prendre du temps de réflexion dans votre pratique
- ⇒ Aide au positionnement et à la posture managériale
- ⇒ Un groupe de pairs auprès desquels vous référer
- ⇒ Apprendre des uns et des autres

Avec le soutien de

Présentation de la démarche

L'URIOPSS Pays de la Loire renouvelle sa démarche de co-développement à destination de professionnels ayant une fonction d'encadrement et œuvrant dans le champ sanitaire et/ou médico-social, des personnes âgées ou des personnes en situation de handicap.

- Constitution d'un groupe de 6 professionnels
- 6 séances d'une demi-journée de co-développement toutes les 6 semaines environ
- Détermination du lieu en fonction de l'origine géographique des participants.

Avec le soutien de

Qu'est-ce que le co-développement ?

- Une **approche de formation** qui mise sur le groupe et sur les interactions entre les participants pour favoriser l'atteinte de l'objectif fondamental : améliorer sa pratique,
- Le groupe constitue une **communauté d'apprentissage** partageant les mêmes buts et utilisant la même méthode : étude attentive d'une situation vécue par un participant et partage de savoirs pratiques surtout et de connaissances théoriques au besoin,
- Viser à **élargir les capacités d'action et de réflexion** de chaque membre du groupe, en mettant l'accent sur le partage d'expériences, la réflexion individuelle et collective, les interactions structurées entre pairs,
- Par cette démarche innovante, les professionnels s'enrichissent mutuellement de leurs expériences, de la diversité des points de vue : apprendre des autres pour renforcer les postures, améliorer les pratiques. Elle permet aux participants de :
 - **Partager des questionnements,**
 - **D'appréhender des situations propres à leurs responsabilités, en fonction du contexte de leur association,**
 - **S'enrichir mutuellement de leurs expériences et de la diversité des points de vue échangés,**
 - **Améliorer leurs pratiques.**

Avec le soutien de

Comment cela se passe-t-il ?

- Le groupe est composé de 6 personnes et est accompagné par une personne-ressource compétente qui, par sa position extérieure au groupe, garantit l'objectivité.
- A chaque séance, l'un des participants prend le rôle de « client » pour exposer une situation qu'il souhaite améliorer.
- Les autres participants agissent comme « consultants » pour aider ce « client » à enrichir sa compréhension (penser et ressentir) et sa capacité d'action (agir).
- La multiplicité des regards permet une approche systémique des enjeux et des solutions possibles. Ainsi, le groupe aide le « client » à élargir sa vision d'une situation souvent difficile, à trouver des solutions adaptées et à en tirer des enseignements.
- Le professionnel ayant exposé sa problématique s'engage sur un plan d'action, co-construit avec les participants du groupe et le met en œuvre.

Avec le soutien de

Les 4 piliers de cette approche

1. La méthode des cas. Ici, les cas vécus par les participants eux-mêmes ; le transfert des apprentissages est donc immédiat.
2. Le groupe constitue un « instrument » éprouvé d'apprentissage qui favorise le partage des divers savoirs acquis par chacun.
3. Les participants se forment et, en même temps, travaillent sur leurs dossiers. Le transfert des apprentissages se fait donc directement dans les sujets traités.
4. La personne ressource guide le groupe et contribue à la formation de chacun par des apports théoriques appropriés

Avec le soutien de

Infos pratiques

- Cette action s'inscrit dans le **plan de soutien de l'ARS, notamment « post Covid », aux équipes de direction des établissements sanitaires et médico-sociaux.**

> Plus d'informations [ici](#)

- **Coût**

- Soutien financier de l'ARS à hauteur de 90 %,
- Reste à charge pour l'association = **100 € par participant** pour l'ensemble de la démarche.

- **Intervenant :**

Nicolas De Montgolfier – Coach et Formateur (Cabinet Management & Progression, dédié au coaching individuel et d'équipe et à la formation managériale)

Vous souhaitez faire partie du groupe CODEV ?

Contactez-nous avant le 25 mai

Le CODEV en vidéo



Contact : Raphaëlle MERLET,

Chargée de missions et conseils Ressources Humaines /
Politiques Médico-Sociales, URIOPSS Pays de la Loire

Tél. 07 50 54 15 60

r.merlet@uriopss-pdl.fr

Avec le soutien de